

Siège associatif et Direction générale

Départ en retraite de Philippe CAMBERLEIN
26 juin 2014

Lorsque nous avons décidé d'organiser cette manifestation, je me suis dit "est-ce bien raisonnable ?". Est ce bien raisonnable d'organiser une cérémonie au cours de laquelle je vais donner la parole à Philippe Camberlein sans avoir la possibilité de l'interrompre et de lui demander de faire plus court. Il est vrai que votre facilité d'élocution est proverbiale et que malheureusement le temps compté des assemblées générales m'a conduit plus d'une fois à vous interrompre. C'est promis, vous avez ce soir toute liberté de ce côté là.

Cette facilité d'élocution est à dire vrai l'une de vos qualités qui a permis de porter haut et fort la parole du CESAP. Celui-ci en avait bien besoin à votre arrivée. Je n'y insiste pas, mais il fallait quelque courage, autre qualité remarquable chez vous, pour oser venir relever notre association. Je vais vous faire une confidence. En réalité je connaissais déjà Philippe Camberlein avant de le recruter et je savais que de courage il n'en manquait pas, jusque et y compris quand, avec un brin d'impertinence, autre trait caractéristique de votre personnage, vous me placiez devant les incongruités de l'administration lorsque j'étais président du CROSS, devenu CROSMS d'Ile-de-France.

Pourquoi le cacher, cela n'a pas toujours été simple pour structurer l'association. C'est le contraire qui aurait été étonnant. Il a fallu négocier, convaincre, quelques fois reculer à bon escient pour ensuite passer sinon en force du moins avec ténacité, mais l'essentiel était de garder le cap et le cap a été tenu. Une fois le projet associatif défini avec un travail approfondi du bureau, le règlement général de fonctionnement a clairement défini les modes opératoires puis les orientations stratégiques ont permis de structurer les différents chantiers en cours et dans la mesure du possible de les prioriser.

Avec vous nous avons été des précurseurs avec la conclusion d'un CPOM plurirégional. Avec vous nous sommes toujours des précurseurs avec le lancement du premier projet de télé-médecine dans la sphère médico-sociale.

C'est qu'en réalité vous ne vous êtes jamais contenté de gérer le quotidien. Outre les cours que vous dispensiez à l'université de Nanterre et à l'IRTS de Paris (cours, je le souligne, telle votre probité est exemplaire, toujours pris sur votre décompte d'épargne en temps), vous êtes l'auteur non seulement d'un ouvrage intitulé "Le dispositif de l'action sociale et médico-sociale en France", qui fait autorité mais aussi d'une bonne dizaine d'articles sur le polyhandicap sans compter votre participation à de nombreux ouvrages plus généraux. Cette même quête du dépassement vous a conduit à créer et animer avec le professeur Ponsot et Mme Boutin le Conseil des études, recherche et évaluation et à booster avec notre directrice Mme Plivard, notre centre de formation documentation.

Mais si vous avez toujours recherché le dépassement, vous n'avez jamais négligé le quotidien et je suis en mesure d'affirmer aujourd'hui que la situation de notre association est saine, que toutes nos structures correspondent aux normes de notre siècle, que les évaluations de nos établissements et services sont faites ou seront faites en temps utile. Mais je voudrais surtout souligner que grâce à votre action une véritable culture commune s'est forgée au sein de l'association grâce à l'action soudée du siège et à l'adhésion de nos établissements et services à cette éthique au service des personnes polyhandicapées.

62, rue de la Glacière, 75013 Paris – Tél. 01 42 85 08 04 Fax 01 45 26 25 80

Comité d'Etudes, d'Education et de Soins Auprès des Personnes Polyhandicapées

Association déclarée N° 65/618 du 19.05.65. Reconnue d'Utilité Publique
par décret du 03.07.70 J.O. du 12.07.70. N° SIRET 775 662 059 00465 APE : 9 499 Z

Des chantiers importants sont en cours: développement de la politique de gestion des ressources humaines, dossier informatisé des usagers. Je fais pleine confiance à Roselyne Brault Tabai votre successeur pour les mener à bien.

A l'extérieur la cause du polyhandicap été défendue avec vigueur, à tel point que certains hésitaient, tout comme moi tout à l'heure, à vous donner la parole dans certaines enceintes de peur d'entendre certaines vérités qu'il faut en réalité marteler. Je vous ai proposé de continuer de porter ce message pour meubler votre retraite. Vous avez décliné cette invitation, c'est bien le premier vrai défaut que je relève dans ce discours, mais j'ai compris votre motivation qui va vous conduire à vous investir pour d'autres causes tout aussi respectable. Je vous rappelle toutefois que vous avez accepté de continuer de participer au Conseil des études, recherche et évaluation et suis certain que vous en serez l'une des chevilles ouvrières

Pour terminer par une note plus légère, je dirai qu'il reste un mystère s'agissant de Philippe Camberlein: qu'est venu faire dans le médico-social un mathématicien ? Car pour ceux qui ne le sauraient pas Philippe Camberlein, titulaire d'un bac C, est licencié en mathématiques. Et bien je crois avoir trouvé la réponse dans une maxime de Paul Erdos, dont j'avoue humblement avoir fait la connaissance à l'occasion de ce discours. Paul Erdos donc, mathématicien hongrois réputé être le plus prolifique des mathématiciens du 20^e siècle, ne manquait pas d'humour en déclarant : " Un mathématicien est quelqu'un qui prenant une tasse de thé est capable d'en faire une théorie". On aura compris que la sphère médico-sociale, qui n'est pas avare de théories, ne pouvait dès lors qu'attirer le mathématicien Philippe Camberlein. Je vous souhaite, cher Philippe, une excellente retraite.

André Schilte
Président